Vivre PARIS Ramille



aris perd 12 000 habitants par an. C'est le signe d'une ville qui n'offre pas à ses habitants ce qu'ils attendent. De plus en plus nombreux sont les Parisiens qui décident de construire leur vie de famille ailleurs que dans la capitale – parfois pour déménager en province, le plus souvent pour s'installer en petite couronne ou plus loin en lle-de-France. Travailler à Paris reste un moteur de réussite, mais y vivre est de plus en plus vécu comme une contrainte.

Ce phénomène doit nous interroger profondément sur les causes de cette spirale négative. Plus encore, le rôle du prochain maire de Paris sera de proposer des solutions concrètes pour enrayer cet exode des familles, souvent après l'arrivée d'un deuxième enfant voire de plus en plus dès la naissance du premier.

La cause principale est bien entendu le coût du logement et le manque d'espace dans Paris intra-muros. Il faut avoir l'honnêteté de dire que la prochaine mandature ne permettra pas de résoudre une crise du logement structurelle tant la demande est forte et l'augmentation des prix continue depuis plus de dix ans.

L'enjeu est d'abord de changer de logiciel et de changer d'échelle.

Changer de logiciel, cela implique de tirer les leçons d'une politique du chiffre trop dogmatique qui n'a pas produit d'efficacité. Je souhaite notamment accorder une priorité à la rénovation énergétique et à l'entretien des logements existants afin d'améliorer le cadre de vie. offrir davantage de logements intermédiaires à destination des classes movennes et faciliter l'accès au logement social pour les personnes qui participent directement aux services publics parisiens (les personnels hospitaliers, de l'éducation, de la police, des sapeurspompiers, de la propreté, etc).

Changer d'échelle, cela signifie sortir de la logique intra-muros qui a prévalu jusqu'à présent et qui enferme Paris à l'intérieur de son périphérique. Il est temps de construire une stratégie métropolitaine du logement en construisant des partenariats avec

les communes limitrophes afin de faire émerger de nouveaux écoquartiers à l'habitat exemplaire. Paris doit montrer un temps d'avance pour réussir ce défi commun.

Au-delà de la question du logement, j'ai la conviction que l'attractivité de Paris pour les familles se joue dans la capacité de la prochaine équipe municipale à adapter la ville aux nouveaux besoins et aux nouveaux rythmes des Parisiens. La vie à Paris est de plus de plus stressante, la vie de famille l'est d'autant plus dans un environnement où l'on manque de place, où l'on manque d'espaces verts, où l'espace public apparaît anarchique et incontrôlé.

Il n'y pas un type de famille, les familles à Paris sont plurielles : monoparentales (33%), hétéro ou homoparentales, bi-parentales, recomposées, en garde alternée, couples bi-actifs et mono-actifs... Chacune a son parcours et tente de trouver son propre équilibre, en faisant souvent face à une multiplicité de contraintes.

L'apparition de nouveaux métiers, le développement du télétravail,

la forte croissance de l'autoentreprenariat, une plus grande flexibilité des horaires de travail à Paris qu'ailleurs...tout cela contribue aussi à une diversité des situations à laquelle il faut répondre de manière plus différenciée et plus personnalisée.

Dans ce livret, je propose de moderniser le fonctionnement municipal et de créer de nouveaux services à destination des familles. Les personnels de l'éducation et de la petite enfance œuvrent avec un dévouement et un sens de responsabilité remarquables. Il convient de les valoriser davantage et de mieux les accompagner dans l'accomplissement de leurs missions.

Avec notre groupe de travail composé d'experts, de parents, de personnels de crèches, de professeurs des écoles, de responsables associatifs et d'élus, nous avons mené une réflexion autour de deux préoccupations majeures : faciliter la vie des parents et améliorer la qualité des prestations.

Il n'y a pas de ville durable sans que ses habitants ne se projettent dans la durée. Les Parisiennes et les Parisiens aiment leur ville, ils en sont fiers, mais Paris peine à tenir ses promesses.

Une ville durable, c'est une ville plus juste où le principe d'égalité des chances retrouve tout son sens grâce à un effort particulier envers celles et ceux qui ont moins de capital économique, social et culturel au départ.

Une ville durable, c'est aussi une ville qui met l'alimentation des enfants au cœur de ses politiques publiques avec l'ambition de former une nouvelle génération éco-citoyenne de petits Parisiens.

Dans quel Paris voulons-nous que nos enfants grandissent dans les dix à vingt ans qui viennent ?
Avec l'objectif de créer les conditions d'une ville plus accueillante, plus bienveillante et plus apaisée, nous avons ainsi choisi de définir cinq grandes orientations qui permettent de dresser une nouvelle stratégie très opérationnelle, afin de redonner à ses habitants « l'envie de vivre à Paris en famille » :

- Offrir à tous une solution de garde adaptée
- Mettre l'école au service de l'égalité des chances
- Faire des crèches et des écoles des accélérateurs de développement durable
- Mieux accompagner les enfants en situation de handicap et leurs parents
- Redonner du temps libre aux familles

Piene her Bournagel

Sommaire

OFFRIR À TOUS UNE SOLUTION DE GARDE ADAPTÉE

P.6

METTRE L'ÉCOLE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

P.13

FAIRE DES CRÈCHES ET DES ÉCOLES DES ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P.22

MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS PARENTS

P.29

REDONNER DU TEMPS LIBRE AUX FAMILLES

P.32

OFFRIR À TOUS

UNE SOLUTION DE GARDE ADAPTÉE

ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 10 000 NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE AU COURS DE LA MANDATURE

Si Paris compte 35 907 places d'accueil collectif de la petite enfance municipales et associatives (crèches collectives, haltes-garderies, multi-accueil, crèches familiales et parentales, jardins d'enfants et maternels), plus d'une demande sur deux n'est pas satisfaite.

L'arrivée d'un premier enfant est un bouleversement dans l'organisation de la vie des parents, à la fois parce qu'il faut réussir à concilier la vie professionnelle avec la vie de famille et parce que le choix de la garde d'un nouveau-né est une décision difficile et stressante.

Si la garde à domicile ou partagée reste un souhait privilégié par bon nombre des familles, la grande majorité des Parisiennes et des Parisiens plébiscitent la solution de la crèche.

La garantie d'obtenir une place dans un établissement de petite enfance est un facteur déterminant dans le choix des familles de rester ou non à Paris.

Je propose par conséquent de doubler l'effort de création de places au cours de la prochaine mandature. Les 10 000 places créées permettront de passer un cap décisif en satisfaisant près de deux demandes sur trois, au lieu d'une sur deux actuellement.

Je m'appuierai notamment sur les partenaires de la Ville, en premier lieu les associations gestionnaires de crèches, très dynamiques dans la création de places en crèche à Paris (+de 45% des places créées depuis 2014). Ce mode de gestion permet par ailleurs de limiter l'impact sur les finances parisiennes, en mobilisant moins d'agents municipaux.

Je souhaite également que l'attribution des places soit plus optimisée.

J'appellerai donc les professionnels des établissements ainsi que les élus d'arrondissement à veiller à ce que les places à temps plein soient réellement occupées à temps plein.

MIEUX RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DES FAMILLES PARISIENNES

Optimiser la répartition des places en fonction des besoins réels par arrondissement

Toutes les familles parisiennes doivent être à égalité face aux services municipaux et sont en droit d'attendre une offre équivalente. Or, les déséquilibres sont de plus en plus marqués selon les arrondissements, les places n'étant pas toujours créées en fonction de la demande.

Une répartition des places plus objective, plus efficace et mieux actualisée est nécessaire :

- seules 683 places ont été créées depuis 2014 dans les 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} arrondissements, qui totalisent 75 111 ménages;
- soit presque autant (664) que dans les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, qui comptent pourtant moitié moins de ménages (35 802).

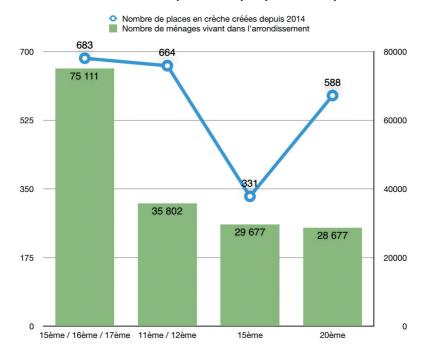
Si l'on prend 2 exemples d'arrondissements réputés familiaux :

- dans le 15^{ème}, pour 29 685 ménages avec enfants, seules 331 places créées;
- dans le 20^{ème}, pour 28 677 ménages avec enfants, 588 places créées.

Dans le même sens :

- les 18 717 ménages avec enfants habitant le 12^{ème} peuvent compter sur 2 329 places d'accueil collectif;
- quand les 22 606 ménages avec enfants habitant le 17^{ème} ne disposent que de 2 149 places.

Des besoins réels qui ne sont pas pris en compte



L'implantation des établissements d'accueil de la petite enfance doit être décidée en fonction des nécessités locales et non par calcul politique. L'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) a publié en 2015 une étude identifiant par quartier la demande comparée à l'offre existante, prenant également en compte le profil des familles.

Je rendrai cette étude annuelle afin d'établir une cartographie objective et actualisée des besoins de places en crèche des arrondissements. Cette démarche permettra par ailleurs d'améliorer les taux d'occupation et de fréquentation des établissements municipaux.

Je propose de créer des places en crèches en fonction de cette étude annualisée de l'APUR et du nombre de demandeurs par arrondissement pour aboutir à une répartition plus juste et plus efficace pour les familles.

Adapter les modes d'accueil aux nouveaux besoins des familles

Toutes les familles n'ont pas les mêmes besoins. Certains parents souhaitent ponctuelle, sans nécessairement le savoir une semaine à l'avance.

C'est la conséguence de l'émergence de nouvelles formes de travail très représentées à Paris (co-working, autoentreprenariat). C'est aussi le cas de certains métiers comme les professions libérales, artisanales et commerçantes.

Je souhaite expérimenter de nouvelles haltes-garderies, plus souples, dédiées pouvoir confier leur enfant de manière très exclusivement à un accueil à temps partiel ou occasionnel.

> Je travaillerai à l'implantation de microcrèches avec les incubateurs et les espaces de co-working afin de proposer à leurs occupants une solution d'accueil « sur-mesure ».

Accorder les horaires aux rythmes des familles

Le service public de la petite enfance. comme les autres, doit s'adapter aux horaires des Parisiens pour les libérer du stress des trajets et du temps.

Jongler entre la vie professionnelle, les transports et la vie familiale ne doit plus relever du marathon parce que la crèche ferme à 18h30. En comptant le « temps de transmissions », et pour seulement 30 minutes de trajets (la moyenne, pas la norme!), cela implique de quitter son lieu de travail à 17h45

Seulement 9 établissements municipaux sont aujourd'hui ouverts jusqu'à 19 heures (sur 480). J'étendrai les horaires d'ouverture des crèches municipales jusqu'à 19h30, après une étroite concertation avec les parents et les personnels concernés.

Accueil individuel : créer de nouveaux relais assistantes maternelles et relais auxiliaires parentaux (RAM-RAP)

Je veillerai à accorder une attention particulière à l'accueil individuel, qui concerne :

- plus de 8 000 enfants gardés à domicile, sans compter les enfants dont les parents font appel à une association ou une entreprise intermédiaire.
- plus de 5 000 enfants (capacité théorique) accueillis chez les 2 029 assistantes maternelles et familiales.

J'encouragerai l'implantation de nouveaux RAM-RAP dans tous les arrondissements pour compléter le réseau existant (25 et 65 antennes). Encadrés par des professionnels de la petite enfance, ils favorisent les rencontres, les échanges, la formation et les jeux pour les enfants qui ne sont pas accueillis en crèche. Ce sont des lieux d'une grande valeur pour les nourrices comme pour les enfants.

GARANTIR LA TRANSPARENCE, DE LA CRÉATION DES PLACES À LEUR ATTRIBUTION

Les familles doivent pouvoir disposer de toutes les informations afin d'éviter toute suspicion d'opacité du système d'attribution des places en crèche.

Aussi, je souhaite que le site d'open data de la Ville de Paris publie chaque année, par arrondissement et pour tout Paris :

- le nombre de places,
- · le nombre de demandeurs en attente,
- les créations de l'année précédente,
- les besoins identifiés par l'APUR.

Les familles pourront par ailleurs mettre à jour et suivre l'avancement de leur demande en temps réel via une plateforme du site internet de leur mairie d'arrondissement. Je souhaite **généraliser la cotation**, c'est-à-dire attribuer des places en fonction de critères objectifs, publics et fournis aux parents, fixés librement par les maires d'arrondissement au regard des besoins et des contraintes locales.

Les commissions d'attribution devront enfin publier leur décision dans les 24 heures qui suivent leur réunion. Aujourd'hui, les parents sont obligés parfois d'attendre plusieurs semaines, sans savoir s'ils doivent se mettre à chercher un mode d'accueil alternatif.

O F F R I R À TOUS UNE SOLUTION DE GARDE A D A P T É E

Créer 10 000 places en crèche supplémentaires.

Etablir une cartographie objective et actualisée des besoins des arrondissements pour mieux répartir les places en crèche.

Expérimenter de nouvelles haltesgarderies dédiées exclusivement à un accueil à temps partiel et occasionnel.

Implanter des micro-crèches dans les incubateurs et les espaces de coworking.

Etendre l'ouverture des crèches municipales jusqu'à 19h30.

Encourager l'implantation de nouveaux RAM-RAP dans tous les arrondissements.

Publier les données sur le site open data de la Ville de Paris.

Généraliser la cotation pour l'attribution des places en crèche.

METTRE L'ÉCOLE

AU SERVICE DE **L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

GARANTIR UN CADRE DE VIE SCOLAIRE DE QUALITÉ, PROPRE ET SÉCURISÉ



L'école est le lieu où tous les enfants doivent pouvoir évoluer, travailler et s'épanouir dans un établissement scolaire de qualité, propre et sûr. Elle doit aussi offrir à la communauté éducative un cadre propice à l'exercice de ses missions.

Au-delà de la responsabilité pédagogique de l'Éducation nationale, l'entretien des établissements scolaires (écoles et collèges) relève de la compétence de la Ville de Paris.

En 2018, la Chambre régionale des Comptes d'Ile-de-France a relevé que les dépenses d'investissement pour les écoles ont fortement diminué entre 2013 et 2017 : de 97,7 M€ à 80,7 M€, soit une baisse de 17%.

La baisse est particulièrement inquiétante pour les travaux de construction et les grosses réparations : de 58,6 M€ à 38,6 M€, soit une baisse de 34%.

C'est ainsi que l'école Murat dans le 16ème arrondissement a dû fermer en juillet dernier, faute de travaux pourtant attendus depuis deux ans.

Les collèges parisiens souffrent aussi d'un défaut d'entretien et sont les « grands oubliés » de la politique municipale. Cela peut expliquer leur perte d'attractivité. Je lancerai un plan « urgence collèges » pour réaliser les travaux indispensables qui n'ont cessé d'être différés. Cet effort portera également sur le soutien aux projets pédagogiques. La Ville de Paris doit davantage et mieux accompagner les projets éducatifs des enseignants.

Je propose de définir un plan d'investissement de la mandature pour les établissements scolaires, programmant l'ensemble des travaux d'envergure, en associant les maires d'arrondissement.

Une attention particulière sera portée à tout ce qui participe d'un cadre scolaire agréable : toilettes, cours oasis, propreté, végétalisation.

Pour les plus petits travaux, je donnerai aux maires d'arrondissement des moyens renforcés - financiers et logistiques - pour permettre leur réalisation dans des délais plus brefs.

Par ailleurs, d'autres travaux sont nécessaires pour sécuriser davantage les écoles et lutter contre la prolifération des rongeurs, présents par exemple dans les réfectoires ou les dortoirs des petits Parisiens

Je ferai appel à des sociétés privées spécialisées pour dératiser les écoles sans attendre dès que la présence de rongeurs aura été signalée.

Adapter nos écoles au réchauffement climatique

Les crises caniculaires sont récurrentes et nos écoles ne sont pas suffisamment équipées pour y faire face. Par exemple, toutes les salles de classe ne sont pas encore munies de stores pour s'abriter du soleil.

Je souhaite mettre en oeuvre un programme d'adaptation des établissements scolaires aux pics de chaleur afin :

- d'établir pour chaque établissement un diagnostic,
- d'associer l'ensemble de la communauté éducative à la définition des besoins,

 de mettre en œuvre les solutions pour adapter les bâtiments aux pics de chaleur et améliorer la qualité intérieure de l'air.

Ces mesures peuvent aller de la végétalisation des cours (cours oasis), des murs et des toits, à l'isolation thermique par l'extérieur, en passant par la pose de stores ou de filtres pour les vitres, le ravalement de murs foncés avec des peintures claires.

Expérimenter des sections internationales dans des établissements du nord-est de Paris

Dans la ville la plus touristique de la planète et ouverte sur le monde, la maîtrise des langues étrangères est un atout considérable. La France et Paris accusent un retard. Ce moteur de réussite et d'excellence doit davantage être accessible à tous.

L'apprentissage des langues est avant tout une compétence de l'Éducation nationale, mais la ville en concertation avec l'État et la Région peut contribuer à bâtir une stratégie plus efficace.

Pour atteindre cet objectif, je propose de déployer de nouvelles sections internationales dans les établissements du nord-est de la capitale afin d'expérimenter un projet concret et opérationnel.

Il s'agit également de rendre plus attractifs les établissements du nord-est de la capitale en leur permettant de bénéficier d'un nouveau dispositif afin de valoriser le potentiel des élèves qui les fréquentent.

En effet les sections internationales existent dans plusieurs langues. Pour l'anglais, il existe des sections britanniques et américaines. Ce dispositif prévoit un enseignement supplémentaire en littérature dans la langue du pays concerné (à raison de 4h supplémentaires par semaine) et l'enseignement d'une matière pour moitié dans la langue de la section. Les élèves sont recrutés en fin de CM2 pour l'entrée au collège et de la même façon pour l'entrée au lycée.

L'intérêt pour les élèves de la section internationale est qu'à raison de 9h de cours en langue étrangère par semaine, de la 6e à la terminale, ils atteignent un très bon niveau de maîtrise de la langue, ce qui est particulièrement bénéfique pour la poursuite de leurs études, en France ou à l'étranger.

Recentrer le budget participatif des écoles et des collèges sur les projets pédagogiques

Personnels des établissements, élèves et parents se sont saisis rapidement du budget participatif mis en place dans les écoles et collèges parisiens.

Mais avec le temps, il est venu pallier les manquements du budget général. Comment comprendre que la rénovation des toilettes des écoles soit financée par le budget participatif?

C'est pourtant une charge obligatoire de la Ville qui ne devrait pas dépendre d'un dispositif de démocratie participative.

Je m'engage à ne plus utiliser le budget participatif des écoles et des collèges pour financer des travaux qui relèvent du budget général. Là où des travaux de nécessité absolue doivent être réalisés, c'est à la Ville de financer.

Je veux redonner au budget participatif des écoles et collèges son caractère pédagogique et innovant, pour développer des projets comme les jardins potagers, les expériences technologiques (robotique), l'équipement des élèves en tablettes numériques, la création d'équipements sportifs ou l'achat de matériel sportif.

Créer un Conseil parisien de la vie familiale

Les familles doivent être mieux associées à la vie citoyenne en créant une instance de concertation présidée par l'adjoint en charge des familles.

Des familles volontaires seront tirées au sort, en respectant la pluralité des familles et seront réunies une fois par trimestre dans l'hémicycle du Conseil de Paris pour s'exprimer sur les politiques les concernant Je proposerai que la mise en place de pédibus avec la participation des parents et la question des horaires d'accueil dans les écoles et les crèches soient soumises à leur réflexion dès la première réunion de travail.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES À TRAVERS LA POLITIQUE PÉRISCOLAIRE

Garantir un service minimum d'accueil (SMA) dans les écoles les jours de grève

Les municipalités ont l'obligation de mettre en place un accueil pour les élèves les jours de grève dès lors que l'école compte plus de 25% d'enseignants grévistes. A Paris, cependant, ce service n'est pas garanti dans tous les établissements.

Aujourd'hui, les parents d'élèves parisiens doivent souvent s'organiser la veille pour le lendemain afin de trouver une solution de garde alternative, le plus souvent en prenant un congé.

Si Nantes, Bordeaux, Lille, Marseille y arrivent, pourquoi Paris ne parvient-il pas à appliquer la loi ?

Je constituerai une brigade d'agents municipaux dédiée et formée à l'accueil des enfants. Je mettrai en place des mesures incitatives pour susciter le volontariat des agents, afin de garantir aux parents que leur enfant sera toujours accueilli à l'école.

Réinventer un véritable service d'accueil après l'école

La conciliation des temps personnels et professionnels est un enjeu fort pour tous les parents. Passée l'épreuve de trouver le mode d'accueil adéquat pour les premières années de son enfant, la problématique refait surface à l'entrée à l'école.

Certains enfants sont gardés par une baby-sitter et peuvent bénéficier d'activités extrascolaires et de cours privés à domicile, et d'autres restent, à défaut, au centre de loisirs, qui propose un panel d'activités de qualité inégale.

En parallèle de l'offre périscolaire municipale, certaines associations proposent des solutions alternatives englobant sorties d'école, goûter, aide aux devoirs et ateliers artistiques.

Le réseau Môm'artre a ainsi développé un mode de garde artistique (6 antennes à Paris) à destination des familles monoparentales notamment. Il propose qui plus est des horaires adaptés aux nouveaux rythmes des Parisiens (16h30-20h).

La disparité de l'offre « après l'école » ne donne pas à tous les élèves les mêmes opportunités. J'ai la conviction que le temps périscolaire doit être un nouveau vecteur d'égalité des chances entre tous les élèves.

C'est pourquoi, je veux dupliquer ce modèle d'accueil tout-en-un, de 16h30 à 19h, en proposant aux enfants un goûter de qualité, suivi d'un temps d'aide aux devoirs et de soutien scolaire ainsi que des ateliers d'éveil culturel, sportif et artistique.

La Ville dispose d'un certain nombre de ressources, notamment les animateurs et les professeurs de la Ville de Paris qui interviennent déjà sur les temps scolaires pour les arts plastiques, la musique et le sport.

Je souhaite également faire appel aux nombreux étudiants parisiens ainsi qu'aux seniors, dont on connaît l'engagement bénévole, pour l'aide aux devoirs et le soutien scolaire. C'est aussi cela tisser des liens intergénérationnels dans la Cité.

Concentrer les thématiques des ateliers périscolaires autour de la culture et l'éco-citoyenneté

Chaque mardi et chaque vendredi aprèsmidi, les élèves parisiens fréquentent les temps d'activités périscolaires (TAP). Au fil des années, les thématiques se sont élargies, et manquent aujourd'hui de lisibilité et de continuité dans les apprentissages des enfants. La qualité des activités proposées est parfois questionnée tant par les parents que par les enseignants.

Dès la rentrée 2020, je mènerai une grande enquête de satisfaction auprès des parents pour connaître leur avis sur l'organisation actuelle et leurs attentes afin de pour mieux répondre à leurs aspirations.

Plutôt que de revenir à la semaine de 4 jours, ce qui viendrait perturber à nouveau le rythme des enfants et l'organisation des parents, je souhaite que les ateliers périscolaires soient véritablement des vecteurs d'égalité des chances.

Afin de leur redonner du sens, je proposerai de concentrer les ateliers autour de deux grandes orientations : la culture et l'ouverture au monde et l'éducation à l'éco-citoyenneté.

Je mobiliserai les services municipaux actuels (conservatoires, écoles

municipales d'arts, agents-ambassadeurs du service de la propreté, etc.) ainsi que les professionnels du monde la culture et les associations.

Les petits Parisiens pourront bénéficier d'ateliers périscolaires, qui leur donnent les mêmes clés d'appréhension et de compréhension du monde dans lequel ils vivent, qu'il s'agisse :

- des arts à proprement parler (musique, peinture, cinéma, théâtre, littérature, etc)
- de l'apprentissage des langues étrangères
- de la lutte contre les discriminations
- de l'éducation aux gestes respectueux de l'environnement
- de l'initiation au tri des déchets
- de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- d'ateliers culinaires pour apprendre à bien se nourrir

Pour les élèves de CM2, j'ajouterai une sensibilisation à la sécurité routière, l'initiation aux gestes qui sauvent et l'éducation au numérique (apprentissage, codage, prévention contre les risques d'internet).

Expérimenter le sport l'après-midi

La pratique sportive est indispensable pour lutter contre l'impact de la sédentarité sur la santé, notamment des plus jeunes.

Les Ministres de l'Education et des Sports ont conjointement annoncé en février dernier l'expérimentation de nouveaux rythmes scolaires, dans le prolongement de celle menée en 2011 « cours le matin, sport l'après-midi ».

Alors que Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2024, je

souhaite que la Ville soit précurseur en participant à cette expérimentation, qui permet d'aller au-delà des trois heures hebdomadaires d'éducation physique et sportive prévues dans les programmes.

Je proposerai donc au Gouvernement que nous soyons un territoire moteur, en libérant les après-midis pour la pratique sportive dans des écoles et des collèges pilotes dans chaque arrondissement.

Construire de nouveaux conservatoires, largement ouverts aux Parisiens

Les conservatoires débordent. La Ville a eu recours à la plus mauvaise solution : le tirage au sort. Elle laisse de côté de nombreux élèves motivés par le désir d'apprendre la musique.

Pour encourager les apprentis musiciens et éviter les frustrations, il faut **construire plus de conservatoires** afin de mettre un terme à ce système injuste.

En contrepartie et pour satisfaire tous les besoins et toutes les pratiques, il est nécessaire d'ouvrir les conservatoires.

trop souvent perçus comme des équipements culturels élitistes : aux plus jeunes, pas nécessairement initiés, dans le cadre des ateliers périscolaires aux amateurs de musique en mettant des salles de répétition à disposition de groupes ou d'associations le soir, le dimanche ou pendant les vacances en généralisant les cours collectifs ouverts à la libre pratique des élèves et des groupes d'amateurs.

Proposer une offre de qualité pendant les vacances scolaires

L'opération « Ecole ouverte », mise en oeuvre dans quelques centaines d'établissements en France, permet d'organiser des activités dans les établissements scolaires pour les élèves durant les vacances scolaires, les mercredis et les samedis

En s'inspirant de ce dispositif, et parce que tous les élèves parisiens n'ont pas la chance de partir en vacances, je souhaite renforcer son offre périscolaire pendant ces périodes en proposant:

- des stages combinés d'activités ludiques et de soutien scolaire deux semaines durant les vacances d'été, et au moins une semaine pendant les petites vacances
- une offre renforcée de stages sportifs, notamment dans les établissements dotés d'équipements sportifs.

Je souhaite également élargir la mise à disposition de locaux scolaires le samedi matin pour les associations menant des actions de soutien scolaire.

Par ailleurs, après avoir tenté de supprimer les colonies de vacances Arcen-Ciel début 2018, la Maire laisse depuis lors ce dispositif se déliter petit à petit. Il permet pourtant à des milliers d'enfants d'horizons différents de partir en vacances et de découvrir des activités variées et des régions tout aussi diverses : de l'équitation à la voile, en passant par le kayak ou la découverte du monde de la mode, la spéléologie, l'initiation aux premiers secours, etc.

Les colonies de vacances souffrent globalement d'une image désuète. Il est également indispensable d'apporter de nouvelles garanties de confiance aux familles.

Je souhaite renforcer l'offre de séjours de vacances organisés par la Mairie de Paris, notamment les vacances Arc-en-Ciel, et redonner confiance aux familles en communiquant plus et mieux sur l'organisation de ces séjours. Plan d'investissement de la mandature pour les établissements scolaires programmant l'ensemble des travaux d'urgence.

Donner des moyens renforcés aux maires d'arrondissement pour les petits travaux.

Faire appel à des sociétés privées pour la dératisation.

Adapter les établissements scolaires aux pics de chaleur.

Expérimenter des sections internationales dans des établissements du nord-est de Paris.

Rendre au budget participatif des écoles et collèges son caractère pédagogique et innovant.

Créer un Conseil de la vie familiale.

METTRE L'ÉCOLE

Constituer une brigade d'agents municipaux présents pour garantir l'accueil des enfants les jours de grève.

Reproduire le mode d'accueil tout-en-un après l'école.

AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Faire des ateliers périscolaires des vecteurs d'égalité des chances.

Expérimenter les après-midis dédiés à la pratique sportive dans des écoles pilotes.

Construire plus de conservatoires.

Elargir la mise à disposition de locaux scolaires le samedi matin pour les associations.

Renforcer l'offre de séjours de vacances organisés par la Mairie de Paris.

FAIRE DES CRÈCHES ET DES ÉCOLES DES ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUPPRIMER LE PLASTIQUE DANS LES CANTINES ET LES CRÈCHES ET FAVORISER LES LIAISONS CHAUDES

Dès 2009, la Mairie de Paris avait choisi d'appliquer le principe de précaution s'agissant du Bisphénol A, en supprimant des crèches municipales les biberons contenant cette substance.

Le bisphénol S, qui a remplacé le bisphénol A dans la composition des contenants en plastique soulève aujourd'hui des incertitudes sur sa nocivité pour la santé.

l'environnement. Les plats réchauffés dans des contenants en plastique peuvent contenir des perturbateurs endocriniens. Le recyclage de cette matière n'est pas optimale, et elle finit le plus souvent incinérée produisant alors des fumées toxiques.

C'est pourquoi je supprimerai les contenants en plastique de l'ensemble des équipements municipaux et i'équiperai l'ensemble des crèches de biberons en verre, à l'instar de Limoges, qui a fait ce choix en 2018.

Certaines caisses des écoles sont en liaison dite froide, c'est-à-dire que les repas sont réchauffés sur place ; d'autres sont en liaison chaude, c'est-à-dire que les repas sont livrés chauds au point de Le plastique est nocif pour la santé et pour consommation et distribués sans délai.

> Je proposerai aux Caisses des écoles un mécanisme d'incitation financière pour que la liaison chaude à base de produits frais soit privilégiée et favoriser la création de cuisine dans les établissements scolaires chaque fois que cela est possible.

ATTEINDRE 100 % D'ALIMENTATION DURABLE D'ICI 2024 DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

La qualité des repas fournis aux élèves parisiens est un enjeu majeur :

- la cantine ne peut plus être une expérience négative et cristalliser les mécontentements,
- le repas à la cantine est parfois le seul repas équilibré pour certains enfants.
- il est par ailleurs un moment d'échanges et de partage entre les enfants,
- c'est un temps d'apprentissages multiples: bien se nourrir, respect des règles de conduite, lutte contre le gaspillage, éducation aux goûts, sensibilisation des enfants à un comportement alimentaire respectueux de l'environnement, etc.

Je veillerai à ce que les marchés d'approvisionnement obéissent à des clauses ambitieuses en faveur du bien-être animal et respectueuses de l'environnement.

L'objectif est de servir aux enfants 100% d'aliments labellisés (Label Rouge, Bleu-Blanc-Coeur, Pêche responsable, etc.), issus de l'agriculture biologique, approvisionnés en circuits courts, notamment auprès des producteurs locaux ou de saison. Pour cela, je mobiliserai par exemple les parcelles agricoles acquises par Eau de Paris pour la protection de ses points de captage, soit un total de plusieurs milliers d'hectares.

LES CANTINES DU 18^è DOIVENT ÊTRE DIRECTEMENT GÉRÉES PAR LA MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

Le 18^{ème} arrondissement est le seul à Paris à ne pas assurer directement le service de restauration scolaire, via sa Caisse des écoles.

C'est un prestataire privé qui produit et sert 14 000 repas par jour, à partir d'une seule cuisine centrale.

Force est de constater que ce mode de gestion et de production a atteint ses limites et ne satisfait pas les familles, quant à la qualité des repas servis à leurs enfants.

Si la délégation de service public actuellement en vigueur court jusqu'en 2023, le cahier des charges doit évoluer, en associant les parents d'élèves et la communauté éducative du 18^{ème}, comme ils l'ont demandé.

D'ici 2023, les prestations et les repas servis doivent en effet s'inscrire dans les objectifs de Paris en matière de ville durable. Cela commence par la suppression des produits industriels et l'approvisionnement des cantines en circuits courts de produits bio, labellisés ou de saison.

Je souhaite également que le prestataire produise les repas dans plusieurs cuisines afin de les livrer dans les écoles en liaison chaude, sans contenant plastique. Aussi, il est nécessaire de fixer un plan d'investissement pour doter les établissements scolaires du 18ème de plusieurs petites unités de production.

Enfin, à l'issue du contrat de DSP, je m'engage à ne plus déléguer le service de restauration scolaire, qui sera directement géré par la Mairie d'arrondissement, comme partout ailleurs dans Paris, en réutilisant les infrastructures créées.

PROPOSER UNE ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE CHAQUE JOUR

La trajectoire vers une ville bas carbone nécessite de mobiliser tous les leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'alimentation représente 18% de l'empreinte carbone de Paris.

La réduction de la consommation de protéines animales est capitale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Or l'élevage est responsable de 14.5% de ces émissions.

Le repas végétarien participe au savoir-manger et à une éducation alimentaire éco-responsable. Les familles qui le souhaitent doivent pouvoir inscrire leurs enfants pour qu'ils bénéficient d'un repas végétarien à la cantine.

Troyes, Saint-Etienne, Perpignan,

Montereau en Ile-de-France proposent déjà une alternative végétarienne quotidienne dans leurs cantines, avec un certain succès (1 élève sur 5 en moyenne). Paris doit résolument porter cette ambition.

Je proposerai donc aux Caisses des écoles de **tendre vers un repas alternatif** végétarien quotidien dans les cantines, qui couvrira les mêmes besoins en protéines pour nos enfants, et ce d'ici la fin de la mandature.

GÉNÉRALISER LE GOÛTER POUR TOUS LES ENFANTS

Actuellement, seuls les élèves de maternelle bénéficient d'un goûter après l'école. En élémentaire, les élèves doivent en apporter un. Cela est source d'inégalités entre les élèves quant à la qualité des goûters, dépendante des ressources des familles et de l'éducation alimentaire.

Plusieurs arrondissements parisiens, notamment les 9ème et 13ème arrondissements, ont expérimenté la

fourniture d'un goûter dans leurs écoles et les résultats sont très positifs.

Je souhaite donc généraliser la fourniture d'un goûter dans toutes les écoles élémentaires parisiennes.

MESURER ET RÉDUIRE LE BILAN CARBONE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

A Paris, ce sont les 20 Caisses des écoles qui assurent le service public de restauration scolaire.

Chacune est autonome dans la gestion de ce service. Dans le cadre de leur financement, la Ville leur fixe des objectifs en matière de développement durable.

Afin de piloter au mieux la réduction de leur empreinte carbone, **je demanderai**

à chaque caisse des écoles de produire un bilan carbone au début de la mandature.

Je proposerai sur cette base aux Caisses des écoles un plan personnalisé de réduction de leur bilan carbone.

GÉNÉRALISER LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES COUCHES DES ÉTABLISSEMENTS PETITE ENFANCE

Les établissements d'accueil de la petite enfance génèrent 7 millions de changes usagés chaque année.

Actuellement, il n'existe pas de filière industrielle spécifique, et ces déchets sont retraités par le SYCTOM comme les ordures ménagères résiduelles et incinérées.

En partenariat avec l'ADEME, l'entreprise « Les Alchimistes » a proposé d'expérimenter une collecte et un traitement des couches-culottes usagées, avec pour objectif le compostage des couches et la mise au point d'une couche 100% compostable.

Seules quelques crèches gérées par l'association Crescendo dans les 9^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements en bénéficient.

Je souhaite déployer ce dispositif de collecte et de traitement dans les établissements municipaux, qui doivent être moteurs.

La collecte des couches sera évidemment réalisée avec des véhicules propres (GNV ou électrique), tout comme celle des bio-déchets, obligatoire d'ici 2025. Supprimer les contenants plastique de l'ensemble des équipements municipaux.

Equiper l'ensemble des crèches de biberons en verre.

CRÈCHES ET ÉCOLES:

Intégrer des clauses ambitieuses en faveur du bien-être animal et respecteuses de l'environnement.

Servir aux enfants 100% d'aliments labellisés issus de l'agriculture biologique et approvisionnés en circuits courts.

ACCÉLÉRA-TEURS DE DÉVELOP-PEMENT DURABLE

Proposer une alternative végétarienne chaque jour dans les cantines.

Généraliser la fourniture du goûter dans les écoles élémentaires parisiennes.

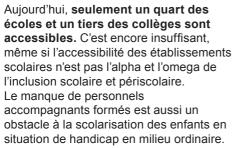
Proposer aux caisses des écoles un plan personnalisé pour réduire leur bilan carbone.

Généraliser la collecte et le traitement des couches dans les établissements municipaux.

MIEUX ACCOMPAGNER

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET LEURS PARENTS

SE DONNER LES MOYENS POUR UNE VRAIE INCLUSION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



Le Ministre de l'Education nationale et la Secrétaire d'état en charge du handicap se sont engagés pour une rentrée 2019 « pleinement inclusive », afin de garantir un réel accès à l'éducation à chaque enfant, à l'aide d'une palette de solutions adaptées à chaque situation.

L'institution d'un service de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la simplification des démarches, la professionnalisation des accompagnants d'élèves en situation de handicap doivent notamment retenir notre attention.

Je propose dans ce cadre :

 de mieux former les personnels municipaux à la prise en charge des handicaps, qu'ils soient physiques, mentaux ou psychiques. Cela comprend les troubles du

- comportement et les troubles du spectre autistique.
- de mieux assurer la continuité de l'inclusion scolaire et périscolaire des enfants en leur permettant de fréquenter l'ensemble des dispositifs municipaux, à commencer par la cantine, les TAP et l'ensemble des dispositifs périscolaires.
- d'ouvrir une unité d'enseignement autisme dans chaque arrondissement (5 actuellement), en y affectant les personnels dûment formés.

Les besoins spécifiques des enfants ou adolescents atteints de troubles. de la santé chroniques, d'allergies ou d'intolérance alimentaire ne doivent plus être des obstacles à leur scolarisation. Je souhaite que les familles concernées ainsi que les personnels et responsables des crèches, les directeurs d'écoles et les principaux de collèges puissent compter sur le soutien et l'accompagnement de la ville dans la mise en oeuvre des Proiets d'accueil individualisé (PAI), de l'application de régimes alimentaires particuliers, aux repas, en passant par l'aménagement des horaires ou des activités ou la proposition d'activités de substitution.

CRÉER UN RÉFÉRENT UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

En complément de la cellule d'écoute et de réponse aux parents, créée dans chaque rectorat pour un grand service public de l'Ecole inclusive dès la rentrée 2019, les démarches et le suivi des situations doivent être facilitées et plus personnalisées.

Les familles ne doivent plus courir d'un médecin à l'autre pour obtenir les attestations, d'une institution à l'autre pour que leurs droits soient ouverts, d'une association à l'autre pour chercher de l'aide et un accompagnement.

La multiplicité des interlocuteurs - enseignant référent de l'Académie.

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), associations, services médico-sociaux d'accompagnement à la scolarité, etc. finit par être une entrave pour les familles.

Je propose la création d'un référent à la MDPH en charge du suivi et des démarches de chaque enfant en situation de handicap, de sorte que la famille n'ait plus « que » cet interlocuteur, notamment en ce qui concerne la scolarisation afin de mieux préparer l'entrée à l'école. Mieux former les personnels municipaux à la prise en charge des handicaps.

Assurer la continuité de l'inclusion scolaire et périscolaire.

Ouvrir une unité d'enseignement autisme dans chaque arrondissement.

Créer un référent à la MDPH en charge du suivi et des demandes de chaque enfant en situation de handicap.

ACCOMPAGNER LE HANDICAP

REDONNER

DU TEMPS LIBRE AUX FAMILLES

S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RYTHMES DES PARISIENS EN LEUR REDONNANT DU TEMPS



Les Relais information familles (RIF) implantés dans les mairies d'arrondissement accueillent, orientent et informent sur les modes de garde de la petite enfance, proposant parfois l'accomplissement des démarches afférentes (inscription en crèche ou à l'école). C'est un dispositif utile, mais insuffisant pour les familles, contraintes de courir d'une administration à l'autre, ou d'une association sportive ou culturelle à l'autre.

Dans le même sens, la Ville a lancé Facil' Familles en 2008, qui propose aujourd'hui l'inscription et le paiement en ligne de certaines prestations municipales : activités périscolaires, conservatoires, ateliers bleus, ateliers des beaux-arts, prestations petite enfance. C'est une économie de temps pour les parents, mais une offre encore trop incomplète car elle ne couvre pas tous les services du quotidien.

Je fusionnerai ces deux services pour créer une plateforme unique « Paris Services Familles » où les familles pourront se renseigner, inscrire leurs enfants et payer l'ensemble des services aux familles, y compris la restauration scolaire. Dans une démarche de modernisation municipale, ce nouveau système simplifiera la vie des familles tout en leur apportant un gain de temps.

Créer une véritable plateforme d'aide et de soutien aux parents employeurs de nourrices à domicile et de baby-sitters

Aujourd'hui, les parents peuvent être désarmés face au recrutement d'une nourrice à domicile : absence d'agrément, réglementation de l'emploi à domicile complexe, profils nombreux de candidats pas toujours sérieux, etc. Le problème est similaire pour la recherche de babysitters.

Le site « Les Tribus de Paris » qui mettait en relation parents et babysitters ou nourrices à domicile et assistantes maternelles, est « en maintenance » et donc fermé depuis plusieurs années. Le site affiche toujours qu'il sera refondu en 2018! En partenariat avec la CAF et Pajemploi, je créerai un site internet « Parents à Paris » dédié à la garde des enfants à domicile avec :

- toutes les informations utiles et les démarches à suivre par mode de garde.
- une interface de mise en relation des parents cherchant une solution d'accueil pour leur enfant, qu'elle soit ponctuelle (baby-sitting) ou pérenne (auxiliaire parentale / nourrice / assistante maternelle),
- une interface d'aide et de soutien des parents employeurs dans leur recherche de nourrice ou baby-sitter et leurs démarches

FAVORISER LES MOMENTS PARTAGÉS EN FAMILLE

Généraliser l'ouverture des bibliothèques le dimanche

Il est crucial que la capitale s'emploie à porter cette ambition culturelle. L'accès pour tous à la lecture et au monde de l'imaginaire est en cela un enjeu d'égalité des chances.

Le rapport d'Erik Orsenna et de Noël Corbin préconisait de revoir les amplitudes horaires d'ouverture des bibliothèques, lieux de lecture et de travail, dont de nombreux Parisiens ne disposent pas.

Loin d'être une simple question de modernité ou de confort, c'est aussi un moyen pour favoriser le partage entre les usagers des bibliothèques.

Comme le parc, la sortie à la bibliothèque ou à la médiathèque doit devenir un rituel

familial fort, où les parents partagent le goût de lire, le goût des livres, le goût d'apprendre, de découvrir et d'imaginer non seulement avec leurs enfants, mais également avec d'autres familles.

Dès lors, à l'instar de ce qui a été fait pour certains équipements sportifs, outre l'ouverture des bibliothèques le dimanche, je souhaite réserver des créneaux dédiés aux familles le dimanche.

J'ouvrirai toutes les bibliothèques le dimanche, j'y réserverai des plages horaires aux familles et j'y organiserai des évènements dédiés.



Londres 78 heures par semaine



38 heures par semaine

Les bibliothèques parisiennes sont ouvertes en moyenne 38 heures par semaine, contre 78 à Londres, 88 à New-York, et même 98 à Copenhague, et seulement 7 d'entre elles sont ouvertes le dimanche à Paris.

Généraliser les brocantes des familles

L'arrivée d'un enfant représente un investissement financier : mobilier, poussette, chaise haute, transat, accessoires pour la préparation des repas, jouets, livres, vêtements, éventuellement sièges auto. La facture peut être lourde au final pour les parents.

Les logements parisiens ne sont par ailleurs pas toujours constitués pour tous les conserver.

Plusieurs arrondissements parisiens organisent des vide-greniers thématiques, avec un certain succès, en témoigne la fête des familles du 15^{ème} arrondissement. Les initiatives d'association doivent être encouragées, à l'instar de « Rejoué » qui recycle et revend des jouets et livres pour

enfants dans le 14^{ème} arrondissement.

Dans cet esprit de réemploi et d'économie circulaire, la Ville doit multiplier l'organisation de « Vide-greniers des familles », spécialement dédiés aux produits pour les enfants, où les parents pourraient venir les vendre à moindre coût en vue d'une seconde utilisation.

Je veux proposer l'organisation d'au moins un vide-grenier des familles annuel dans chaque arrondissement et créer deux ressourceries - recycleries des P'tits Parisiens spécialisées dans la petite enfance.

Aménager les espaces verts pour les familles

La rareté des espaces verts (14,5 mètres carrés par habitant contre 36 à Amsterdam ou 45 à Londres) ne peut pas se résoudre uniquement par l'installation de toitures végétalisées.

Or, les aménagements réalisés ces dernières années n'accordent pas assez de place aux espaces verts, quand ils ne les suppriment pas.

La sortie au parc est un incontournable de la vie de famille à Paris. Elle est source de bienfaits pour les enfants qui ne sont plus à démontrer :

- pour leur santé: activité physique, développement psychomoteur pour les plus petits, apport en vitamine D pour leur croissance.
- pour leur socialisation : rencontres et échanges avec les autres enfants.

C'est un rituel que je souhaite accompagner et agrémenter pour rendre ce moment familial qualitatif. La réhumanisation des espaces verts est de ce fait essentielle et passe par un meilleur entretien et une plus grande sécurisation. Je veux à cet égard expérimenter l'emploi de vacataires de la Ville de Paris dans certains squares sur le modèle du système des points écoles.

Je généraliserai également le déploiement des boîtes à livres et des ludothèques mobiles dans tous les squares, parcs et jardins municipaux, l'installation de toilettes adaptées aux enfants, le développement d'animations ludiques et culturelles, régulières, dédiées aux enfants et à leurs parents, soit autant de moyens de « rendre » les espaces verts aux familles parisiennes.

Créer des « family corners »

Les familles doivent faire face à l'exiguïté des logements. Elles manquent souvent de place pour permettre aux enfants de s'épanouir, de se détendre et de partager des moments en famille ou entre amis.

Je propose de créer davantage de tiers-lieux familiaux récréatifs et conviviaux, des nouveaux lieux de

socialisation au bénéfice des enfants qui aillent au-delà de simples ludothèques.

Je souhaite également généraliser l'organisation de goûters d'anniversaire dans les mairies d'arrondissement –initiatives qui ont été couronnées de succès dans les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements.

Favoriser les temps partagés intergénérationnels

Le lien entre les plus jeunes et les aînés de la Cité est un facteur important de développement personnel et de cohésion sociale. Dans le cadre de vie urbain, ce lien est paradoxalement plus complexe à entretenir.

Je souhaite favoriser la transmission et le partage bienveillant entre générations.

Dans le cadre de la réorientation des ateliers périscolaires que j'appelle de mes vœux, la participation de personnes retraitées qualifiées serait ainsi un moyen utile de réussir cette transmission au bénéfice de la qualité des activités.

L'ouverture de la mairie du 9^{ème} arrondissement le week-end à chacun comme lieu de rencontres et d'activités collectives (jeux de société, etc.) est une bonne initiative dont il faut s'inspirer pour

l'étendre à d'autres arrondissements.

L'organisation régulière d'un déjeuner à l'école entre les grands-parents et leurs petits-enfants pourrait également être une offre intéressante pour les familles qui le souhaitent.

Je propose de développer les partenariats entre EHPAD et écoles afin de créer des moments d'échanges conviviaux et joyeux.

Je souhaite enfin **créer une crèche au sein d'un EHPAD** pour expérimenter une nouvelle façon de tisser des liens entre les générations.

L'expérience menée à Tourcoing démontre en effet que le contact quotidien et les échanges réguliers autour des jeux et d'activités entre les plus jeunes et les plus âgés leur sont bénéfiques.

REDONNER DU TEMPS LIBRE À LA FAMILLE

« Paris Services Familles » : faciliter l'inscription et le paiement en ligne des prestations municipales en créant une interface unique.

Faciliter la garde à domicile en créant un site internet « Parents à Paris ».

Ouvrir les bibliothèques le dimanche et réserver des créneaux aux familles.

Multiplier les Brocantes des familles.

Réhumaniser les espaces verts en expérimentant l'emploi de vacataires dans certains squares.

Créer des family corners permettant aux familles de se réunir.

Développer les partenariats entre EHPAD et écoles.

Créer une crèche au sein d'un EHPAD.

